



PROTÉGER LES IMMEUBLES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN FACE À LA SÉCHERESSE

Aggravés par le réchauffement climatique, les phénomènes de sécheresse sont de plus en plus fréquents sur notre territoire et provoquent des effets irrévocables sur les écosystèmes et les populations.

Le phénomène de Retrait Gonflement des Argiles (RGA) affecte les bâtiments et les ouvrages, en particulier ceux présentant des défauts de conception, de fondation et de structure ou un environnement défavorable tels que la présence de végétation à proximité... D'où une nécessité de développer de la prévention sur ce type de risque.

Le péril Sécheresse : un phénomène de subsidence

La subsidence est un **lent affaissement de la surface de la croûte terrestre**. Elle offre ainsi un espace pour le dépôt progressif et la préservation de sédiments sur de grandes épaisseurs. Phénomène naturel, une subsidence peut aussi être causée par les activités humaines qui provoquent un affaissement accéléré des sols. C'est en d'autres mots, l'effet de

dommages causés à des bâtiments, par un effet de retrait puis gonflement des sous-sols.

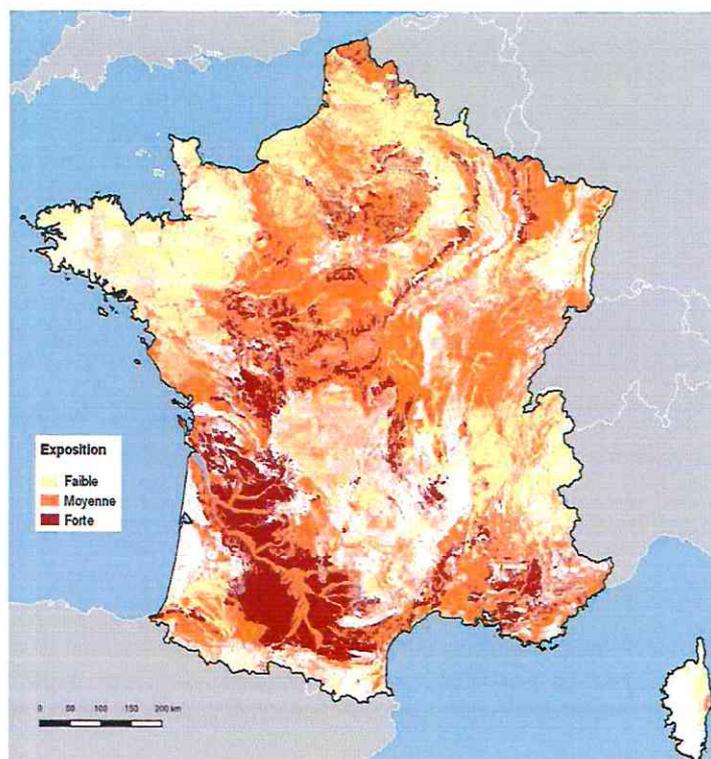
Une insuffisance de précipitations couplée à des températures élevées en sont les deux principales causes.

Ce phénomène est en perpétuelle croissance sous l'influence du climat.

La situation en quelques chiffres

(rapport CCR)

- Le tassement du sol affectera **635 millions de personnes d'ici 2040, soit 19%** de la population mondiale,
- Augmentation prévisionnelle de **162%** des sécheresses géotechniques à l'horizon 2050, **+ 6 080** communes reconnues Cat Nat Sécheresse (soit 73% des communes demandeurs) en 2022,
- Un coût Sécheresse 2022 estimé entre **3/3,5 Mds €**
- Sud/PACA arrive en tête avec **46,4%** de ses communes reconnues Cat Nat Sécheresse 2022,
- **48%** du territoire français en exposition moyenne ou forte.



Cartographie de l'exposition du territoire au phénomène RGA (Source BRGM, traitement MRN)



Vous souhaitez savoir si vous êtes concerné ?

Géolocalisez votre région :

<https://www.georisques.gouv.fr>



Déshydratation (retrait) et hydratation (gonflement) des argiles
Engendrement de mouvements des constructions posées dessus et donc de fissurations



La profondeur, l'épaisseur et la nature des argiles



La configuration topographiques des abords



L'environnement (cours d'eau, arbres,..)



La conception et la réalisation de la construction (fondation & structure)



Les réseaux enterrés

Comment devenir un acteur clé dans la lutte contre la sécheresse ?

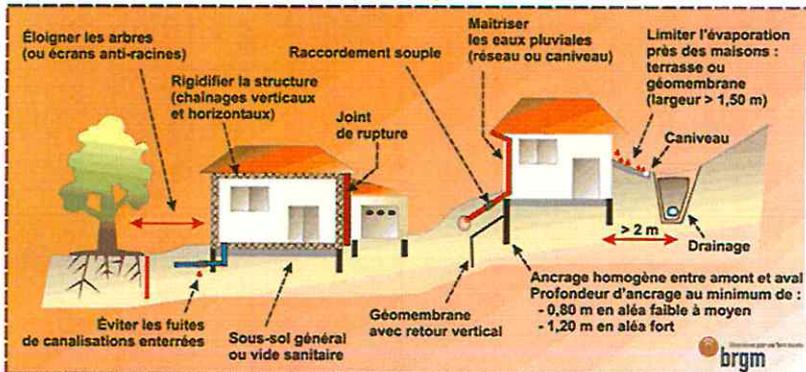
1- Assurer une hydratation du sol aussi stable et homogène que possible :

- Intégrer des géomembranes autour du bâtiment (largeur > 1.50m),
- Créer des trottoirs d'un mètre autour du bâtiment,
- Supprimer les plantations trop proches et trop gourmandes en eau,
- Créer un écran anti-racines.

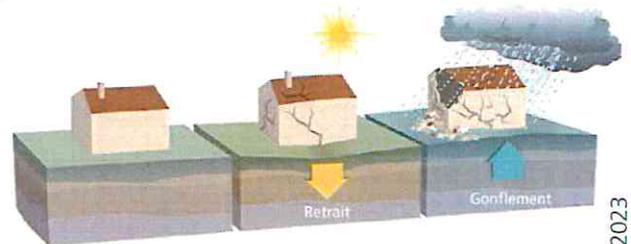
2 - Vérifier les canalisations enterrées

- Réparer les fuites,
- Recueillir et évacuer les eaux pluviales,
- Mettre des joints souples au niveau des canalisations enterrées.

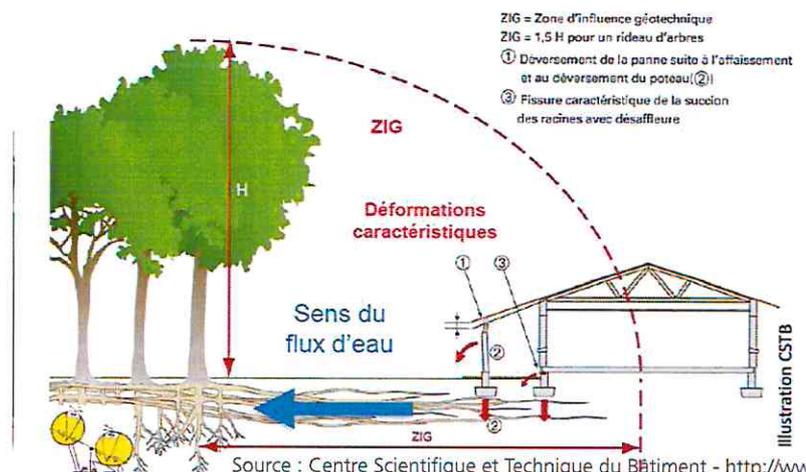
Quelques illustrations représentatives



Source : BRGM, l'établissement public français pour les applications des sciences de la Terre



Source : Direction de la Prévention des pollutions et des risques - Ecologie.gouv.fr



Source : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - <http://www.cstb.fr/fr/>

Le saviez-vous ?

Un chêne adulte consomme plus de 300 litres d'eau par jour !

Planter un arbre, oui, mais à une distance éloignée de votre bâtiment.

Avant de planter un arbre, il est fortement préconisé de prendre en compte sa zone d'influence géotechnique (ZIG) !